

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le lundi 30 mars $2015 - N^{\circ} 70$

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

Le lundi 30 mars 2015 N° 70

La séance est ouverte à 13 h 45.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner l'évènemen Femmes et agriculture : Quand la terre rime avec affaires.
M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage aux artisans de l'émission <i>Les groupes parlementaires</i> .
Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter le Chevaliers de Colomb de Montréal-Nord à l'occasion de leur 30 ^e anniversaire.
M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner l'édition 2014-2015 du tournoi de hockey Chambly Everett-Revere. ——————————————————————————————————

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire des Résidences Monchénou de Sherbrooke.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à France et Pierre Galarneau, créateurs des Jeux Abitibiques.
M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Saint-Cyprien pour la mise en place de sa politique d'attraction destinée aux familles.
M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.
Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de rendre hommage au Chef Gilbert Whiteduck de la communauté de Kitigan Zibi.
M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 20 ^e anniversaire de la Maison de la famille Joli-Cœur.
À 13 h 57, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités du Commissariat des incendies de la Ville de Québec, pour l'année 2014.

(Dépôt n° 953-20150330)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le plan stratégique 2015-2019 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(Dépôt n° 954-20150330)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 février 2015 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) concernant le développement du réseau des services de garde éducatifs.

(Dépôt n° 955-20150330)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 26 mars 2015, que lui a adressée Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, concernant 1'horaire des travaux parlementaires.

(Dépôt n° 956-20150330)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 26 mars 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 957-20150330)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 16, 17, 23 et 24 mars 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 25 mars 2015 relativement à ce mandat. Ce rapport contient des conclusions.

(Dépôt n° 958-20150330)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'intention du gouvernement fédéral de détruire les données du registre des armes à feu, et ce, contre la volonté du Québec;

QU'elle rappelle que ce registre a été financé partiellement par les taxes et les impôts des Québécois;

QU'elle demande au premier ministre Stephen Harper de reculer sur sa décision et d'ordonner le transfert immédiat des données au gouvernement du Québec, afin qu'il puisse mettre en place son propre registre.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **83** en annexe)

Pour: 106 Contre: 0 Abstention: 0

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), présente une motion concernant la fermeture d'entreprises de commerce de détail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec (Taillon) et M. Paradis (Lévis), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des objections soulevées par le milieu médical par rapport aux propositions du projet de loi n° 20;

QUE l'Assemblée nationale souligne le débrayage de l'ensemble des étudiants en médecine qui souhaitent préserver la qualité des soins pour les patients; QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de travailler en collaboration avec les acteurs du milieu afin de procéder à des modifications de fonctionnement qui répondent vraiment aux besoins des Québécois et des Québécoises en matière de santé.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

 la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application.

- M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

À 15 h 17, du consentement de l'Assemblée, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 53.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux motions sans préavis.

Motions sans préavis

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE suite à une entente entre les députés ministériels et les députés de l'opposition, l'Assemblée procède à l'étude et à l'adoption des crédits provisoires 2015-2016 conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 1, paragraphe 4.1° ainsi que des articles 280 et 281 de notre Règlement et ce, selon les modalités subséquentes;

QUE dès l'appel des affaires du jour, l'Assemblée se constitue en commission plénière et procède à l'étude des crédits provisoires de la manière suivante :

QUE pour une durée de 1 heure 30 minutes, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après et pour une durée de 1 heure, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche puisse échanger avec les députés de l'opposition sur le volet « éducation primaire et secondaire »;

QUE dès 19 heures 30, ou, à défaut d'avoir complété l'échange précédent à cette heure, dès la fin de cet échange, la commission plénière poursuive ses travaux et pour une durée de 1 heure le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche puisse échanger avec les députés de l'opposition sur le volet « enseignement supérieur »;

QUE dès après et pour une durée de 1 heure 30 minutes, le ministre de la Santé et des Services sociaux puisse échanger avec les députés de l'opposition; QUE les remarques préliminaires pour chacun des échanges avec les ministres soient fixées le cas échéant à un maximum de 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 minutes 30 secondes pour le 2^e groupe d'opposition et 1 minute 30 secondes pour l'ensemble des députés indépendants;

QUE pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés, l'équivalent d'un bloc de 3 minutes par heure d'échange soit réservé à l'ensemble des députés indépendants;

QUE, à tout moment, le président de l'Assemblée ou de la commission plénière puisse suspendre les travaux;

QUE, si nécessaire le mardi 31 mars 2015, l'Assemblée puisse poursuivre sa séance malgré l'heure d'ajournement des travaux prévue à l'article 20 du Règlement, et ce, afin de compléter le processus d'étude et d'adoption des crédits provisoires et du projet de loi de crédits qui y fait suite;

QUE ce processus soit terminé au plus tard à 23 h 59, malgré le 2^e alinéa de l'article 280 du Règlement;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée et qu'elle ait préséance sur toute disposition incompatible du Règlement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre adopté précédemment, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Étude en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2015-2016.

Avec la permission de M. Ouimet, président de la commission plénière, M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 26 février 2015, adressée à M. Norman Thibault de la Confédération des syndicats nationaux, M. Alain Perreault de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, et Mme Julie-Catherine Pélissier du Secrétariat intersyndical des services publics, transmise par Mme Dominique Gauthier, secrétaire associée au Secrétariat du Conseil du trésor, concernant les conventions collectives 2010-2015.

(Dépôt n° 959-20150330)

À 18 heures, Mme Gaudreault, présidente de la commission plénière, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Étude en commission plénière

Conformément à l'ordre adopté précédemment, la commission plénière poursuit l'étude des crédits provisoires pour l'année financière 2015-2016.

M. le président de la commission plénière fait rapport à l'Assemblée que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits provisoires.

À 21 h 31, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 31 mars 2015, à 13 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 30 mars 2015, à 18 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Poëti, ministre des Transports, de M. Bourgeois (Abitibi-Est), de M. St-Denis (Argenteuil), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Julie Dutil, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 19 Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives
- n° 25 Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) :

(Vote n° 83)

POUR - 106

Auger (PLQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	Roy(CAQ)
Barrette (<i>PLQ</i>)	Drolet (PLQ)	Lisée (PQ)	(Arthabaska)
Bédard (PQ)	Dufour (PQ)	Maltais (PQ)	Roy(CAQ)
Bergeron (PQ)	Dutil (<i>PLQ</i>)	Marceau (PQ)	(Montar ville)
Bernier (<i>PLQ</i>)	Fortin (<i>PLQ</i>)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Matte (<i>PLQ</i>)	Schneeberger (CAQ)
Billette (<i>PLQ</i>)	Fortin (<i>PLQ</i>)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Fournier (<i>PLQ</i>)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	Gaudreault (PQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (<i>PLQ</i>)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (<i>PLQ</i>)	Spénard (<i>CAQ</i>)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouimet (<i>PLQ</i>)	St-Denis (<i>PLQ</i>)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Surprenant (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (<i>PLQ</i>)	Thériault (PLQ)
Carrière (<i>PLQ</i>)	Hivon (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Charlebois (<i>PLQ</i>)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Chevarie (<i>PLQ</i>)	Kelley (<i>PLQ</i>)	Péladeau (PQ)	Vallée (<i>PLQ</i>)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Vallières (<i>PLQ</i>)
Coiteux (<i>PLQ</i>)	Laframboise (CAQ)	Plante (<i>PLQ</i>)	Vien (<i>PLQ</i>)
Couillard (<i>PLQ</i>)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (<i>PQ</i>)
Cousineau (PQ)	Lavallée (<i>CAQ</i>)	Polo (PLQ)	Weil (<i>PLQ</i>)
D'Amour (<i>PLQ</i>)	LeBel (PQ)	Reid (<i>PLQ</i>)	
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	
Daoust (<i>PLQ</i>)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	
David (<i>PLQ</i>)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
(Outremont)	Lelièvre (<i>PQ</i>)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (<i>PLQ</i>)	Lemay (CAQ)	Roy(PQ)	
		(Bonaventure)	